



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 27 mars 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 mars 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme OTTAVY-SARROLA à Mme OTTAVY, M. PAOLINI à Mme BIANCAMARIA, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANNA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, M. BASTELICA à M. CIABRINI

**Etaient absents :**

Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. CHAREYRE, M., M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180327-2018\_61-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2018

Affichage : 30/03/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



**Séance du mardi 27 mars 2018**

**Délibération N°2018/61**

**Autorisation de solliciter une subvention de l'Etat pour la réalisation d'un espace de sport en libre accès au sein du quartier des Jardins de l'Empereur. Rectificatif**

## **Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

La délibération n°2017/291 du 27 novembre 2017 votée par le conseil municipal doit faire l'objet des rectificatifs suivants sur proposition des services de l'Etat au niveau financement – L'Etat propose de mobiliser la Dotation de soutien à l'initiative locale à la place du CPER.

Ainsi, le plan de financement de la création d'un espace de sport en libre accès au sein du quartier prioritaire des jardins de l'Empereur est modifié de la façon suivante :

Le coût total s'établit à 32 890 € HT.

- Le Centre National du Développement du Sport a été sollicité à hauteur de 50%, soit 16 445 €
- La **Dotation de Soutien à l'Initiative Locale (Etat) va être sollicitée** à hauteur de 30%, soit 9 867 €
- La Ville d'Ajaccio prendra en charge le reliquat soit 20%, correspondant à 6 578 €.

Le taux de financement demandé reste de 80% du coût total de l'opération.

### **IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

De modifier la délibération n°2017/291 du 27 novembre 2017 conformément à l'exposé ci-dessus.

D'autoriser le Maire à solliciter une subvention de l'Etat « Dotation de Soutien à l'Initiative Locale ».

### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de M. Stéphane VANNUCCI, adjoint délégué  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération 2017/266 du 6 novembre 2017

Vu la délibération n°2017/291 du 27 novembre 2017

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 mars 2018 ;

Considérant, l'intérêt de poursuivre le plan d'action mené au profit du quartier prioritaire des Jardins de l'Empereur et de ses habitants ;

#### **DECIDE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

De modifier la délibération n°2017/291 du 27 novembre 2017 en ce qui concerne le plan de financement de la création d'un espace de sport en libre accès dont le coût total s'établit à 32 890 € HT.

## APPROUVE

Le plan de financement suivant :

- Le Centre National du Développement du Sport a été sollicité à hauteur de 50%, soit 16 445 €
- La **Dotation de Soutien à l'Initiative Locale (Etat) va être sollicitée** à hauteur de 30%, soit 9 867 €
- La Ville d'Ajaccio prendra en charge le reliquat soit 20%, correspondant à 6 578 €.

Le taux de financement demandé reste de 80% du coût total de l'opération.

## AUTORISE

Le Maire à solliciter une subvention de l'Etat « Dotation de Soutien à l'Initiative Locale » suivant le plan de financement indiqué ci-dessus.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI